

**APPEL A CANDIDATURES**  
**Programme MD-PhD (6 lauréats potentiels)**  
**2021 - 2022**

Le CHU et l'Université de Bordeaux ont mis en place un programme de soutien aux étudiants en médecine et en pharmacie susceptibles de s'engager dans une carrière hospitalo-universitaire. Ce programme est destiné à permettre de préparer dans les meilleures conditions une thèse de doctorat en médecine ou en pharmacie et une thèse d'Université (programme « MD-PhD »), et ce le plus précocement possible dans le cursus hospitalo-universitaire.

L'accompagnement du CHU et de l'Université prend notamment la forme d'un soutien financier, permettant aux candidats sélectionnés, de consacrer une (ou deux) année(s) complète(s) à la préparation de leur thèse d'Université en les libérant de leurs obligations de service hospitalier. Le programme « MD-PhD » leur permet de bénéficier d'une bourse pendant cette période, calculée en équivalence avec les émoluments d'un étudiant faisant fonction d'interne.

Pour l'année 2021-2022 (du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2022), le programme MD-PhD se trouve renforcé :

- Le nombre de bourses allouées est de 6.
- Un axe Onco-hémato-cancérologie est distingué au sein du programme, avec un minimum de 2 bourses.

**CONDITIONS D'ELIGIBILITE AU PROGRAMME**

**Tout candidat doit être ressortissant de l'Union européenne en fin d'internat et engagé dans un parcours de thèse à l'Université à Bordeaux. A titre dérogatoire, des chefs de clinique des universités-assistants des hôpitaux et des assistants hospitaliers universitaires peuvent également être intégrés au dispositif.**

**Les dossiers de candidatures doivent comporter les éléments suivants :**

- une note de synthèse de 4 pages maximum récapitulant l'objet des travaux de recherche,
  - un courrier du directeur de thèse,
  - un courrier du responsable de l'unité d'accueil (EPST, UMR, laboratoires,...) dans laquelle l'impétrant conduira ses travaux,
  - un courrier de soutien du chef de service ou d'un responsable de la discipline de la sous section de CNU dans laquelle il entend inscrire sa production scientifique,
  - la liste des titres et travaux,
  - le plan de financement de son année de recherche.
- **Seront examinées de manière prioritaire les candidatures qui satisfont aux conditions suivantes :**
- avoir sollicité et obtenu une année recherche pendant l'internat,
  - être inscrit en thèse d'Université pour l'année 2021-2022,
  - s'engager à consacrer la totalité de ses activités à la conduite de travaux de thèse pendant l'année de bénéfice du programme « MD-PhD ».

**Les dossiers de candidature ne répondant pas aux critères d'éligibilité précités ne seront pas pris en considération.**

- **La sélection des lauréats est effectuée chaque année entre mi-juin et mi-juillet, lors d'une présentation orale** devant un jury comprenant :
  - Le directeur du Collège des sciences de la santé à l'Université de Bordeaux, ou son représentant,
  - Le directeur de l'UFR des Sciences médicales de l'Université de Bordeaux, ou son représentant,
  - Le directeur de l'Ecole doctorale des sciences de la vie et de la santé à l'Université de Bordeaux, ou son représentant,
  - Le directeur général du CHU de Bordeaux, ou son représentant,
  - Le vice-président Recherche du Directoire du CHU de Bordeaux, ou son représentant,
  - Le coordonnateur médical de la Délégation scientifique à la recherche et à l'innovation au CHU de Bordeaux s'il exerce dans la sphère onco-hémato-cancérologie. Si tel n'est pas le cas ou bien s'il est empêché, est convié le médecin coordonnateur du Centre de coordination en cancérologie (3C),
  - Une personnalité qualifiée désignée par le Directeur général de l'Institut Bergonié.

**Le dossier de candidature doit être transmis à la Direction des Affaires médicales du CHU de Bordeaux, à l'adresse électronique : [brigitte.bayle@chu-bordeaux.fr](mailto:brigitte.bayle@chu-bordeaux.fr)**

***Le 30 mai 2021 au plus tard***

La liste des lauréats sera définitivement établie par le Directeur général du CHU, le Président de la CME et le Président de l'Université en juillet 2021.

**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :**

Contact CHU de Bordeaux : Direction des Affaires médicales  
Tél. **05.56.79.53.85** ou courriel : [brigitte.bayle@chu-bordeaux.fr](mailto:brigitte.bayle@chu-bordeaux.fr)